Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Site du collège Font-Belle de SEGONZAC > Les Parcours > Parcours CITOYEN

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-segonzac/spip.php?article284 - Auteur: Olivier Rignault



" COP21 les Charentais s'engagent!"

publié le 14/02/2019 - mis à jour le 26/06/2020

Qu'est-ce que c'est?

Descriptif:

A l'initiative de l'école Sciences Po Lille, le Conseil Départemental de la Charente, le Rectorat de Poitiers et le Centre Universitaire de la Charente organisent un concours de géographie à l'attention des élèves de 3ème des collèges du département dont le thème est l'Aménagement du Territoire. Ce concours s'inscrit dans le Programme d'Etudes Intégrées de Sciences Po Lille dont les objectifs sont les suivants :

- Stimuler l'ambition des élèves vers des études de haut niveau.
- ▶ Améliorer les compétences orales des élèves.
- Valoriser les élèves et leur établissement.

Il a aussi pour objectif d'approfondir un sujet du programme scolaire, d'accroître l'autonomie de l'élève par la recherche documentaire et le travail de groupe, de développer la pratique de l'anglais et de permettre l'acquisition de compétences scolaires.

Dix élèves de 3C et 3D volontaires participent à ce concours et ont choisis un sujet intitulé "COP21 les Charentais s'engagent!" dont le but est de répondre aux objectifs de la COP21 tout en aménageant le territoire départemental. Ils ont rédigé une charte qu'ils ont proposé à des élus, des municipalités et des entreprises locales leur demandant une petite contribution afin de les aider dans la réalisation de leur projet.

Ci-dessous, sont affichées la lettre de présentation du concours ainsi que la charte réalisées par les élèves.

A l'initiative de l'école Sciences Po Lille, le Conseil Départemental de la Charente, le Rectorat de Poitiers et le Centre Universitaire de la Charente organisent un concours de géographie à l'attention des élèves de 3ème des collèges du département dont le thème est l'Aménagement du Territoire. Ce concours s'inscrit dans le Programme d'Etudes Intégrées de Sciences Po Lille dont les objectifs sont les suivants :

- Stimuler l'ambition des élèves vers des études de haut niveau.
- Améliorer les compétences orales des élèves.
- Valoriser les élèves et leur établissement.

Il a aussi pour objectif d'approfondir un sujet du programme scolaire, d'accroître l'autonomie de l'élève par la recherche documentaire et le travail de groupe, de développer la pratique de l'anglais et de permettre l'acquisition de compétences scolaires.

Dix élèves de 3C et 3D volontaires participent à ce concours et ont choisis un sujet intitulé "COP21 les Charentais s'engagent!" dont le but est de répondre aux objectifs de la COP21 tout en aménageant le territoire départemental. Ils ont rédigé une charte qu'ils ont proposé à des élus, des municipalités et des entreprises locales leur demandant une petite contribution afin de les aider dans la réalisation de leur projet.

Ci-dessous, sont affichées la lettre de présentation du concours ainsi que la charte réalisées par les élèves.

Segonzac le

Concours PEI- COP21 Collège Font-Belle de Segonzac 7 rue Jean d'Hermy 16130 Segonzac

Mail: peifontbelle@gmail.com

Madame, Monsieur,

Nous sommes les élèves de troisième C et de troisième D du collège Font-Belle de Segonzac en Grande Champagne. A l'aide de notre professeur de géographie, M Olivier Rignault, nous participons à un concours organisé par Sciences Po Lille dans le cadre de son Programme d'Etudes Intégrées en collaboration avec le Rectorat de Poitiers, l'université de Charente et le Conseil Départemental.

Ce concours est destiné aux classes de troisième des collèges de Charente.

Chaque collège participant doit proposer un projet sur l'Aménagement du Territoire.

Notre projet s'intitule : « COP21, les Charentais s'engagent ». Il cherche à lutter contre le réchauffement climatique tout en aménageant le territoire départemental.

La COP21 est la 21ème COnférence des Parties qui s'est déroulée à Paris en 2015. 195 pays et l'Union Européenne ont décidé de prendre des mesures contre le réchauffement climatique. Les pays s'engagent à partir de 2020 à remplacer progressivement les énergies fossiles par des énergies renouvelables. Ils souhaitent développer la biodiversité végétale qui peut absorber le gaz carbonique responsable de l'effet de serre.

L'objectif est de limiter le réchauffement climatique à 2°c d'ici 2100. Au-dessus de cette température, beaucoup d'espèces ne pourront s'adapter et risquent de disparaître.

A l'heure actuelle, si rien ne change, la température risque de grimper de 4°c d'ici 2100.

En 2100, les enfants d'aujourd'hui seront des personnes âgées qui connaîtront ces bouleversements climatiques.

Nous avons choisi ce sujet car nous subissons déjà les conséquences du réchauffement climatique en Charente. Depuis l'été dernier, les températures sont supérieures à la norme et les vignes ont souffert de la sécheresse.

Nous avons décidé de rédiger une charte que nous proposons aux collectivités locales et aux entreprises du département pour qu'elles nous aident à la réalisation de notre projet en apportant une petite contribution. La plus simple serait de planter un arbre.

Nous joignons cette charte à ce courrier en espérant vous avoir convaincu.

Veuillez Madame, Monsieur, recevoir l'expression de nos sentiments distingués.

La charte:

« COP21 Les Charentais s'engagent »

| Charte proposée par les élèves de 3C et 3D du collège Font-Belle de Segonzac dans le cadre du concours P | ΕI |
|--|----|
| session 2018-2019 sur le thème de l'Aménagement du territoire en Charente. | |

Je soussigné______m'engage

d'ici 2020 à apporter ma contribution à l'un des objectifs de la COP21 tout en aménageant le territoire de mon département.

Je m'engage à (cocher la ou les cases qui vous conviennent) :

- Planter un arbre
- Planter plusieurs arbres
- Planter une haie
- · Reboiser une friche
- Végétaliser un endroit public (place, parking, rond-point...)
- Poser un double-vitrage
- Isoler un bâtiment
- Installer des lampes LED (Diodes ElectroLuminescentes)

- Poser un panneau photovoltaïque
- Poser un lampadaire photovoltaïque
- Réaliser un parking de covoiturage
- Poser une borne de recharge électrique
- Acheter un véhicule électrique

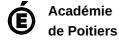
| r une autre action de mon choix (préciser laquelle) |
|---|
|---|

Je m'engage à communiquer en 2021 aux élèves du collège Font-Belle de Segonzac ce que j'ai réalisé.

| Fait à | ام | (date et signature) # |
|--------|----|-----------------------|
| raita | IC | uale el signalure) # |

Conserver un exemplaire et envoyer un exemplaire au collège à l'adresse suivante SVP Collège Font-Belle 7 rue Jean d'Hermy 16130 Segonzac





Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.

^{*}Nom de la collectivité locale ou de l'entreprise